

FOYER SOCIO EDUCATIF



Créé pour améliorer la vie des élèves au collège, le Foyer Socio-Educatif du Collège Louis Pasteur de Saint-Lô est une association régie par la loi de 1901. Son bureau est constitué d'adultes membres du personnel du collège et d'élèves souhaitant s'initier à la vie associative ou s'investir dans cette association. Le renouvellement du bureau a lieu lors de l'assemblée générale au mois de septembre ou octobre.

L'association soutient et participe aux actions qui enrichissent les enseignements ou la vie des élèves au collège : sorties scolaires, voyages, venue d'intervenants extérieurs au collège, inscriptions à des concours, organisation des photos de classes, de tombola, vente de chocolats de Noël, achat de matériel et de jeux, clubs animés par des adultes (tout parent qui souhaiterait proposer et/ou animer un club sera le bienvenu), etc.

Les subventions et financements institutionnels seuls ne suffisant pas à financer toutes les activités menées par le FSE, les recettes reposent essentiellement sur les cotisations et sont complétées par diverses ventes au cours de l'année (photos de classe, tombola, chocolats de Noël...).

Le montant de la cotisation est fixé à **8 € par élève pour l'année scolaire.** L'adhésion au foyer est volontaire et ouvre droit à des avantages : entrée dans la salle du foyer, participation aux activités organisées par celui-ci ainsi que des avantages financiers concernant les voyages et les sorties scolaires. Nous veillons à ce que chaque niveau de classe puisse bénéficier de l'action du F.S.E au sein de l'établissement.